



Garagiste qui démonte ma voiture accidentée sans devis ni accord

Par **romain83400**, le **25/03/2016 à 16:04**

Bonjour,rrnrJ'ai amené une voiture accidentée chez un garagiste (accident survenu sur un terrain privé en la déplaçant, ne me servant plus de la voiture j'avais interrompu mon assurance) pour avoir un devis pour les réparations afin de m'en resservir et, par conséquent, de l'assurer après réparations.rrnrLe garagiste, sans mon accord verbal ou écrit, a démonté la voiture pour établir le devis et m'annonce un prix exorbitant pour les réparations ou un prix dérisoire pour la reprendre lui même. Je me retrouve avec une voiture qui est démontée chez le garagiste alors qu'elle roulait encore après l'accident malgré la fuite d'eau au radiateur.rrnrEst-ce normal de démonter une voiture pour un devis sans mon autorisation ?rrnPuis-je exiger qu'il la remonte en l'état dans lequel je lui ai menée ? il m'a déjà dit non, est-ce normal ? rnY a-t'il un moyen légal de lui faire remonter la voiture en l'état d arrivée à son garage ?rrnrMerci pour votre écoute et votre futur réponse.

Par **morobar**, le **25/03/2016 à 18:45**

Bonjour,rnLa solution: VOUS VOUS RELISEZ.rn[citation] j ai amené une voiture accidentée chez un garagiste pour avoir un devis pour les reparations[/citation]rnEtrn[citation]est ce normal de demonter une voiture pour un devis sans mon autorisation? [/citation]rnIl y a 2 méthodes pour établir un devis:rn* secouer des os de lapins et les jeter en l'air,ou ouvrir le ventre d'une chèvre pour y lire le coutrn* démonter la voiture pour en examiner les organes.rnVous avez remis au garagiste votre véhicule pour obtenir un devis, de quel accord supplémentaire parlez-vous ??rn[citation] j avais interrompu mon assurance)[/citation]rnC'est irrégulier et peu prudent.

Par **alterego**, le **25/03/2016** à **21:01**

Bonjour,rnrnVous avez sollicité un devis d'un professionnel de l'automobile pas de Madame Soleil, a quoi vous attendiez-vous d'autre ? Votre avis ? Vous êtes profane.rnrnL'Hôpital vous demande-t-il votre avis quand il doit procéder aux examens préalables à une intervention ?
rnrnCordialement